

Pascal Delwit

ECOLO : LES DEFIS
DU « PLUS GRAND » DES PARTIS
VERTS EN EUROPE

INTRODUCTION

Dans le paysage politique des partis verts en Europe, Ecolo est dans son espace d'action – la Communauté française de Belgique – le premier parti vert en Europe. Cette première place tient à ses résultats électoraux et à la force de sa représentation parlementaire ; cela en dépit du tassement électoral qu'il a enregistré lors de l'élection européenne et du scrutin municipal de 1994, de même qu'à l'élection nationale de 1995. Mais depuis 1997, les verts francophones de Belgique ont été au pinacle dans les enquêtes d'opinion, notamment grâce à une empathie avec la « *mouvance blanche* » qui a émergé dans le dernier trimestre de l'année 1996.

Comment ce petit parti né en mars 1980 s'est-il implanté de manière durable dans le paysage politique belge constituera le cœur de la première partie de cette contribution. Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur les mutations qu'a connues Ecolo en un peu moins de vingt ans d'existence, notamment à l'échelle organisationnelle. Enfin, nous analyserons « *l'étape* » qu'Ecolo n'a pas encore franchie : l'accès au pouvoir soit à l'échelon régional, soit à l'échelon national. Nous envisagerons tout à la fois les difficultés et les perspectives en la matière.

ECOLO, L'AVENEMENT D'UN PARTI VERT IMPORTANT

En Belgique francophone, le cœur historique de l'écologie politique se situe dans la ville de Namur, actuelle capitale de la région wallonne. Au début des années soixante-dix, une personnalité écartée du secrétariat politique du Rassemblement wallon, Paul Lannoye, crée un nouveau mouvement intitulé Démocratie nouvelle. Cette nouvelle organisation se présente en alliance avec l'Union des progressistes dans l'arrondissement de Namur lors du scrutin législatif de 1974. La liste recueille 2 770 voix, soit 2,1% en décrochant son plus haut pourcentage dans le canton de Namur (2,4%).

En 1976, Démocratie nouvelle participe aux élections communales de Namur au sein de la liste d'alliance, Combat pour l'écologie et l'autogestion. Elle totalise 1 198 voix (soit 1,9%). L'apparition de l'écologie politique dans l'arène électorale est donc pour le moins confidentielle.

Toutefois, à d'autres niveaux, le mouvement écologiste se développe aussi. Dans la mouvance associative, c'est notamment le cas avec la création et l'extension d'une section belge du mouvement les Amis de la terre (*Friends of Earth*), le 12 mars 1976. Plusieurs futurs cadres d'Ecolo seront parmi les fondateurs des Amis de la terre Belgique¹. Au demeurant, le manifeste adopté par cette association durant l'année 1977 anticipe de nombreux thèmes que portera Ecolo dans la première moitié des années quatre-vingt : protection de l'environnement, fédéralisme, autogestion...

En 1977, une majorité de membres des Amis de la terre acceptent de porter leurs revendications au niveau politique en participant aux joutes électorales. Sous l'intitulé Wallonie écologie, ils agrègent l'essentiel de la mouvance verte en Belgique francophone, bien qu'il existe d'autres petits mouvements. À l'occasion des scrutins nationaux de 1977 et de 1978, Wallonie écologie recueille respectivement 9 233² et 21 224 suffrages³. Le cap de la pure confidentialité est donc franchi. La pénétration principale a lieu dans la province de Namur, où la liste obtient 3,1%. Un nouveau saut qualitatif est réalisé à l'élection européenne de juin 1979. La liste verte intitulée Europe écologie rassemble près de 5% des suffrages en région wallonne et 3,3%

dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde⁴. Plusieurs éléments ont concouru à cette percée.

La première raison est commune à l'émergence de la mouvance verte dans certains États européens durant cette période. Dans les années soixante-dix, plusieurs organisations écologistes se sont développées en Europe, catalysées par leur combat contre l'installation de centrales nucléaires⁵. La Belgique est un des États européens où le nucléaire civil a fortement été investi après le premier choc pétrolier. Il n'y a pas eu de mouvement de masse contre la promotion et l'installation du nucléaire civil, mais en plusieurs cénacles, certains milieux scientifiques et nombre d'organisations en ont longuement débattu et s'y sont opposés. Au-delà de la sensibilisation à l'implantation de centrales nucléaires, certaines franges de l'opinion belge prennent aussi de plus en plus conscience de la dégradation marquante de pans entiers de l'environnement. Que ce soit dans l'air, sur mer ou sur terre, plusieurs rapports alarmants et plusieurs événements dramatiques (Torrey Canyon – 1967 –, Amaco Cadiz – 1978 –, Three Miles Island – 1978) interpellent et sensibilisent sur les conditions d'exploitation, de transport et de stockage des ressources. De plus, le rapport du club de Rome, *The Limits of Growth* (1973) avait médiatisé les problèmes et les conditions d'exploitations de la nature⁶.

La mouvance écologiste belge francophone est aussi aux confins d'autres mouvements sociaux ou d'autres combats notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Il faut aussi comprendre la progression des verts belges dans le contexte socio-politique de la Belgique des années soixante-dix⁷. Depuis la première réforme de l'État (1970), la question linguistico-communautaire domine la vie politique. La difficulté de mettre en application la régionalisation du pays est source d'une instabilité récurrente. Aucun gouvernement ne terminera sa législature durant cette décennie. En 1977-78, alors qu'un accord avait été conclu (le pacte d'Egmont), ce sera une nouvelle fois l'échec. Pendant ce temps, qui est celui de la prise de conscience de la crise économique, des questions cruciales sont négligées : la reconversion du tissu industriel wallon, la problématique de l'endettement des pouvoirs publics, l'explosion du taux de chômage, ... C'est dans ce cadre également qu'une partie de l'électorat manifeste son désir de voir les choses bouger et de « libérer » le débat.

La nature du scrutin a aussi joué un rôle. Les élections européennes sont perçues comme des élections de « *second ordre* » : l'« *utilité* » du vote y est moins nette qu'aux élections nationales ou municipales⁸. Elles offrent aux formations nouvelles ou non installées dans le système politique un espace d'expression plus grand. En outre, du fait de l'existence d'une circonscription électorale unique pour la Communauté française de Belgique, elles permettent que l'ensemble de l'électorat francophone de Belgique puisse, le cas échéant, voter pour les écologistes.

Le score recueilli par la liste Europe écologie favorisera l'agrégation des écologistes francophones en un « *parti-mouvement* ». Ce parti voit le jour à l'issue de deux assemblées générales en mars 1980. Le 23 mars, Ecolo annonce officiellement sa naissance.

Une entrée remarquée

Les verts francophones de Belgique réussissent une « grande entrée » lors de leur première participation comme « *parti* » à une élection nationale. En novembre 1981, ayant fait campagne sous le thème « *Faire de la politique autrement* », Ecolo recueille 135 129 voix à l'échelle de la Wallonie et de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Surtout, il décroche ses premiers élus : deux députés (Olivier Deleuze et José Daras) et trois sénateurs (Pierre Van Roye, Simone Jortay-Lemaire et Alphone Royen). Par ailleurs, Georges Trussart sera coopté au Sénat.

La conquête de ces premiers parlementaires ouvre une période de progression électorale du parti. En effet, à la suite de ce premier succès, Ecolo connaît d'autres avancées. En 1982, d'abord, lors des élections communales. Il en sort partie prenante à la gestion d'une des principales villes de Wallonie, Liège. En alliance avec le cartel RPSW (parti socialiste, Rassemblement wallon et Rassemblement populaire wallon), Ecolo décroche trois échevinats – adjoint au maire – (Martine Ernst, Raymond Yans et Théo Bruyère). En 1984, ensuite, à l'occasion des élections européennes au cours desquelles Ecolo récolte deux cent vingt mille voix et un élu, François Roelants du Vivier.

1981, 1982 et 1984 ont donc été trois moments de progression et de succès. Passées ces trois réussites, Ecolo s'est trouvé

confronté aux problèmes de « *gestion* » de ces victoires mais aussi à la conduite d'une formation marquée par une hétérogénéité des engagements.

La crise d'adolescence

Ecolo entre dans une nouvelle phase. D'abord en termes d'image du parti. Les verts belges francophones se sont présentés à ces trois échéances électorales en position de novice, avec la représentation d'un parti-mouvement ayant une activité extra-parlementaire notable. Ils vont aussi à ces compétitions comme parti d'opposition. Ces victoires ont eu des effets sur la vie et les choix du parti. Le gain d'élus nationaux, municipaux et européen a engendré un déplacement d'activités extra-institutionnelles vers les enceintes parlementaires. À Liège, les écologistes sont même aux affaires pour gérer une ville importante en plein marasme financier. Ces éléments, combinés à l'arrivée d'une nouvelle génération de membres, vont susciter des tensions fortes dans d'Ecolo. La piètre performance aux élections nationales de 1985 – les verts enregistrent un recul significatif par rapport aux européennes de 1984 – en est une indication. Mais elle va aussi les exacerber. La période 1985-1986 est marquée par une paralysie du mouvement, empêtré dans des conflits sans fins⁹. En 1986, en particulier, trois crises internes ébranlent les verts.

La première est liée à la négociation que la direction du mouvement a engagée avec les partis social chrétien (PSC) et libéral (PRL) au niveau de la région wallonne. La coalition libérale-sociale chrétienne ne possédait qu'une voix de majorité à l'assemblée régionale wallonne et souhaitait élargir sa majorité. Ecolo tente d'aboutir à un accord visant à assurer la présence des députés écologistes pour garantir le quorum à l'occasion de grands projets en échange de certaines concessions en matière de projets environnementaux et d'une participation à la rédaction de certains arrêtés d'exécution¹⁰. Ces pourparlers avec les formations de l'équipe gouvernementale sortante suscita des remous profonds tant sur le fond que sur la forme. La fédération bruxelloise, en particulier – située à l'aile gauche du parti – s'y opposait avec virulence. Olivier Deleuze, député et une des figures de proue du mouvement, démissionna de son mandat pour protester.

La deuxième crise s'inscrit très nettement dans la foulée du résultat mitigé des élections législatives de 1985 et de l'accord négocié – mais sans suite – avec le PSC et le PRL. Elle porte sur une nouvelle définition des objectifs et des moyens du parti, six ans après sa création. Deux tendances importantes s'opposèrent. Il y a d'un côté, les promoteurs d'un parti se profilant avant tout comme un mouvement de contestation. Les militants les plus porteurs de cette sensibilité viennent surtout de la fédération bruxelloise. Nombre d'entre eux sont rôdés aux joutes politiques car ayant milité dans des formations d'extrême gauche auparavant. D'un autre côté, se retrouvent les partisans d'une évolution plus claire vers un parti ayant vocation à participer au pouvoir. Paul Lannoye est leur figure de proue. La victoire des seconds est consommée lors d'une assemblée générale du mouvement à Neufchâteau-Virton. L'aile la plus dure du parti l'abandonne et certains lancent un nouveau mouvement : les Verts pour une gauche alternative (VEGA), qui ne sortira jamais de la confidentialité.

La troisième crise est financière. L'hémorragie d'adhérents qu'enregistre Ecolo à cette époque mais surtout le départ de parlementaires qui conservent leur mandat constitue un coup rude pour les finances du parti (voir *infra*). Il n'y a pas encore de financement public des partis. Ecolo décide de geler toutes ses dépenses.

Ecolo sortira de l'ornière sous la conjonction de trois évolutions : le départ de l'aile gauche libertaire du parti qui paralysait les assemblées générales, l'accession des socialistes au pouvoir en 1987 et l'espace politique qu'ils ouvrent à leur gauche, et le retour à l'avant-plan de l'actualité de questions environnementales, liées notamment à la catastrophe de Tchernobyl. Au scrutin de 1987, les verts stabilisent leurs performances en suffrages mais perdent deux postes de parlementaires. Il faut attendre l'élection européenne de 1989 pour noter l'ampleur du redéploiement.

1989 et 1991 : les deux sommets écologistes

Lors de l'élection européenne de 1989, les verts progressent très fortement. Non seulement, Ecolo dépasse très nettement le cap des 300 000 voix mais se rapproche de celui des 400 000, en récoltant 371 053 suffrages. Il conquiert deux élus dans le collège francophone. La bonne santé retrouvée est corroborée à l'élection

nationale de novembre 1991. Le progrès d'Ecolo est spectaculaire. Il est toujours au-dessus des trois cent mille voix (312 370).

Cette performance électorale notable se double d'une nouvelle étape dans l'histoire d'Ecolo. Le parti est en effet sollicité pour soutenir de « l'extérieur » une réforme de l'État d'abord négociée par les formations sociale chrétienne et socialiste. La majorité gouvernementale n'était pas suffisamment large – il faut une majorité des deux tiers pour modifier la Constitution en Belgique – pour réaliser, seule, la troisième phase des réformes institutionnelles en Belgique devant conduire à l'achèvement du « fédéralisme d'union ». Les verts du nord et du sud du pays acceptèrent de prendre part au processus.

Quatre éléments ont concouru à la participation des écologistes belges – et d'Ecolo en particulier – à l'avènement de l'Etat fédéral en Belgique.

a) Pour la coalition gouvernementale, il n'y avait pas d'alternative véritable aux formations écologistes pour obtenir une majorité spéciale à la Chambre et au Sénat. Les deux partis libéraux avaient rejeté l'hypothèse d'une participation extérieure.

b) La participation d'Ecolo à cette réforme de l'État était concevable dans la mesure où les propositions institutionnelles des écologistes étaient *a priori* compatibles avec les orientations préliminaires de la majorité gouvernementale.

c) Depuis 1986, Ecolo était entré dans une « *longue marche* » vers la participation au pouvoir à l'échelle fédérale, régionale ou communautaire. La contribution au processus décisionnel en matière de fédéralisation de la Belgique constituait un cap nouveau en vue d'atteindre cet objectif.

d) Enfin, compte tenu de son caractère quasiment indispensable, Ecolo pouvait profiter de cette négociation et de ce concours pour faire adopter certaines mesures essentielles de son approche programmatique. Tel sera le sens du lien entre le vote de la nouvelle Constitution fédérale et le vote des écotaxes.

Au sein du parti, ce concours a provoqué des remous nombreux (voir *infra*). D'un point de vue extérieur, les écologistes ont dû affronter une campagne orchestrée par le monde patronal et la grogne de nombreux secteurs syndicaux.

L'émoi intérieur entraîna l'organisation d'une réflexion et d'un débat sur les buts d'Ecolo mais aussi sur ses modalités de fonctionnement. Au terme d'une consultation des membres et

de plusieurs assemblées générales, Ecolo adopte une refonte statutaire profonde. La modification la plus spectaculaire est l'établissement d'un secrétariat fédéral composé de trois personnes rémunérées.

En l'état, le résultat d'Ecolo en novembre 1991 et participation à la réforme de l'État marquent le paroxysme de son influence politique dans la vie politique belge. Depuis 1994, en effet, les verts ont subi, sur le plan électoral, une série de tassements.

Au scrutin européen de 1994, ils ont dû abandonner l'un de leurs deux parlementaires européens.

Quelques mois plus tard aux élections municipales, l'issue pour les verts était mitigée. Ecolo a accru sa couverture en terme de présence de liste mais il a aussi enregistré plusieurs reculs dans des localités où il était déjà présent.

*Évolution de la couverture des listes Ecolo
à l'échelle des communes¹¹*

	1982	1988	1994
Communes	89/281	100/281	
	153/284		
	31,67%	35,59%	
	54,45%		

Par ailleurs, le nombre de majorités municipales auxquelles il est partie prenante n'a pas substantiellement augmenté en dépit de nombreux espoirs en la matière. À l'heure actuelle, Ecolo est présent dans sept majorités municipales : Bruxelles (PRL-PS-FDF-Ecolo-CVP/VLD), Pont-à-Celles (PS-Ecolo), Schaerbeek (Liste du Bourgmestre-FDF-Ecolo-PS-PSC), Ottignies-Louvain-La-Neuve (PRL-PS/DN-Ecolo), Ecaussines (PRL-PSC-Ecolo), Welkenraedt (PS/IC-Ecolo), Oupeye (AS-PSC-Ecolo)¹². Par ailleurs, jusqu'à la fin 1998 Ecolo était au pouvoir dans la commune de Rixensart avec le PRL mais cette coalition municipale a imploré.

La performance à l'élection nationale de 1995 est dans la même veine. Ecolo recule par rapport au scrutin du même type de 1991 et par rapport aux européennes de juin 1994. Le secrétariat fédéral ne pouvait qu'en prendre acte : « *De façon plus générale, l'une de nos principales craintes s'est malheureusement traduite dans les faits. Ecolo est et apparaît aujourd'hui affaibli sur plusieurs points : des moyens financiers et humains diminués, une image de*

In Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (eds), *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Editions Complexe, 1999.

parti en déclin et hors-jeu de l'actualité et du rapport de force politique. Cette situation est à corriger d'urgence afin d'éviter tout découragement de nos électeurs et surtout de nos militants »¹³.

Évolution des performances d'Ecolo aux élections nationales

	Total en voix	Pourcentage en Wallonie	Pourcentage dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde	Sièges
1981	132 312	5,9	2,5	2/212
1985	152 483	6,2	4,3	5/212
1987	157 988	6,5	4,3	3/212
1991	312 624	13,5	7,2	10/212
1995	243 362	10,3	6,5	6/150

Une crise vite gérée

Le recul électoral de 1995 provoque une mise en cause des choix programmatiques et stratégiques du parti. Au lendemain du scrutin, le secrétariat fédéral l'avait anticipée en appelant à un approfondissement de la démarche entreprise d'ouverture aux questions économiques et sociales parallèlement aux problématiques environnementales : *« Connaissant nos forces et nos faiblesses, l'axe écologique-social, emploi-environnement, et l'une des clés majeures de notre développement comme force politique, personne ne pouvant prédire quel sera le thème fort des élections de 1999, ni les questions que nous aurons d'ici là à nous imposer, il faut être prêts à tout, pertinents et crédibles sur tout. En d'autres termes, nous devons consacrer ces quatre ans à conforter notre crédibilité sur les dossiers sociaux et à convaincre qu'il est nécessaire d'apporter une solution commune aux deux (c'est donc une stratégie spécifique qui est ici à mettre en œuvre, tant pour diffuser notre programme auprès de relais avertis que pour vulgariser auprès du grand public). Tout repli sur un soi-disant front « environnemental » serait non seulement une rupture avec toute l'histoire de l'écologie politique, mais constituerait à l'évidence un véritable suicide électoral et politique »¹⁴.*

La mise sur la sellette est explicite dans la préparation et la tenue de l'assemblée générale du parti le 27 octobre 1995. Elle

s'opère sous la conduite de personnalités influentes comme Paul Lannoye (député européen), Martine Dardenne (sénatrice), Pierre Jonckheer (sénateur), Philippe Defeyt (député sortant et coordinateur de la commission économique d'Ecolo). La défiance est concrétisée par la présentation d'une motion prônant un recentrage stratégique sur la défense de l'environnement et de problématiques historiques de l'écologie politique. Ce texte sera voté à l'issue d'une assemblée particulièrement houleuse. Il récolte cent quatre-vingt-huit voix pour cent quatre-vingt-huit suffrages à une motion d'ouverture sur les questions sociales, présentée par un cadre d'une fédération hennuyère, sur laquelle se rapportèrent les partisans du secrétariat fédéral. Mais avec les abstentions, aucun texte ne récoltait la majorité absolue. Un groupe de travail composé de tenants des deux textes est donc chargé de dégager un texte commun. Pendant deux mois, les principaux responsables se sont attelés à la réduction d'une contribution de synthèse. Pour l'essentiel, ils y sont parvenus.

Les 27 et 28 janvier 1996, l'assemblée de Louvain-La-Neuve a marqué le retour d'un climat rasséréné dans Ecolo. Une résolution de synthèse a en effet été adoptée par 303 voix contre 1 et 11 abstentions.

Depuis le début de l'année 1996, Ecolo connaît un nouveau rayonnement politique. Il a organisé durant deux années les États généraux de l'écologie politique – organisation de quatre-vingt forums de discussions – auxquels quinze mille personnes ont pris part. Ces États généraux ont par ailleurs été pilotés par Ecolo et par des personnalités non membres mais proches du parti. Un des principaux éléments des États généraux de l'écologie politique est d'ailleurs pu faire débattre des personnalités d'horizons philosophiques et de piliers différents, ce qui n'est pas une mince affaire en Belgique.

Par ailleurs, Ecolo a su s'inscrire dans le bouleversement « *citoyen* » que la Belgique a connu après les événements tragiques de l'été 1996. Le rôle joué par son député Vincent Decroly dans la commission d'enquête parlementaire sur les enlèvements d'enfants lui vaut des intérêts différents et multiples : de la part des médias, des parents des enfants décédés, et de couches sociales populaires, qui n'est pas son terreau traditionnel. Cela lui vaudra, ainsi qu'à Ecolo, les foudres de plusieurs responsables politiques accusant les verts de populisme, de surfer sur le sentiment anti-politique voire même d'être « *subversifs* »¹⁵.

Ecolo a vu le ralliement de quelques personnalités socialistes (voir *infra*) en désaccord avec les orientations du parti socialiste au gouvernement. Ces éléments expliquent que depuis 1996, les verts aient connu une progression sensible dans les sondages qu'Ecolo espère pouvoir transformer en essai lors du scrutin de juin 1999.

*Évolution des intentions de vote pour Ecolo
(en pourcentage)¹⁶*

	mars-96	sept-96	déc-96	mars-97	juin-97	déc-97	mars-98	juin-98	sept-98	déc-98
Wallonie	9,0	1,2	2,8	15,4	6,1	6,8	17,3	7,1	6,7	6,3
Bruxelles	11,2	1,7	2,5	14,8	5,5	5,8	16,0	6,2	6,4	6,0

Ecolo : la « loi d'airain de l'institutionnalisation » ?¹⁷

Comme d'autres formations écologistes d'Europe, Ecolo a très tôt voulu se distinguer des structures partisans classiques : rejet des structures lourdes, combat contre la bureaucratisation du parti, refus de la professionnalisation d'une petite élite partisane, promotion de la démocratie directe... Les verts ont donc eu le souci constant de s'inscrire dans cette logique.

Toutefois, ses nombreuses ambitions en la matière ont dû être revues suite à certains succès électoraux, au poids important dans le processus décisionnel de certaines franges « *militantes* » parmi les adhérents, à de multiples conflits de compétence entre échelons (local-régional-fédéral ; parlementaires-secrétariat fédéral ou Conseil de fédérations) et à la réorientation des activités du parti vers le cadre institutionnel.

C'est ainsi que les statuts adoptés en mars 1980 ont subi de nombreuses révisions. Plusieurs principes de base ont perduré comme le fédéralisme intégral et le non-cumul des mandats notamment. Une modification très importante est intervenue lors de l'assemblée générale du 23 avril 1994.

La principale innovation tient dans la composition et les compétences du secrétariat fédéral. Il est désormais composé de trois

personnes qui sont élues en équipe par l'assemblée générale et chacun doit obtenir une majorité sur son nom. Elles sont rémunérées. Jusqu'alors, le secrétariat fédéral était encore composé tout à la fois de bénévoles et de membres rémunérés. Il doit y avoir au moins un homme ou une femme et au moins un membre du groupe régional bruxellois. Le premier trio élu était composé d'Isabelle Durant, de Jacky Morael et de Dany Josse. Ce dernier a démissionné de son poste en cours de mandat et a été remplacé par Jean-Luc Roland, ancien secrétaire général de l'association Inter-environnement Wallonie¹⁸.

Le Secrétariat fédéral a une compétence générale d'initiative en matière de politique interne et externe. Il assure la direction politique quotidienne du parti et fait office de porte-parole. Il se réunit une fois par semaine dans une optique élargie.

Le mode de fonctionnement mis en place à l'occasion de cette réforme statutaire visait à une meilleure délimitation des responsabilités et des compétences, à une visibilité accrue, à une « *professionnalisation* » de l'action et de l'intervention d'Ecolo enfin. Comment comprendre cette professionnalisation de l'exécutif ?

La première raison est liée à un souci d'efficacité dans la prise de décision et dans son caractère visible. La coexistence de secrétaires fédéraux bénévoles et rémunérés devenait de fait impossible à réaliser et entraînait des paralysies récurrentes et des problèmes de personnes immanquables. Cette volonté d'être plus efficace est d'autant plus forte qu'Ecolo en a désormais les moyens.

Une modification importante est en effet intervenue dans les moyens matériels dont disposent aujourd'hui les verts. Jusqu'en 1989, Ecolo ne bénéficiait que de ressources limitées.

– D'abord, les cotisations des adhérents mais celles-ci ne représentent qu'une somme extrêmement limitée compte tenu tout à la fois de leur modicité et du nombre restreint d'adhérents. Pour l'appareil du parti qui recueille 100 francs belges par an et par membre, cela n'a jamais fait au mieux que 200 à 250 000 francs belges (5 à 6 000 euros) par an.

– Ensuite, les dons de particuliers et de personnes physiques, se situant à un niveau très modeste aussi eu égard aux règles déontologiques en la matière chez les verts et à l'attractivité faible d'Ecolo dans le monde de l'entreprise.

– Enfin, des rétrocessions en provenance des mandataires publics, qui constituent alors l'essentiel des ressources.

En 1989, les Chambres ont adopté une loi de financement public des partis politiques. Cette nouvelle législation – plusieurs fois revue –, combinée à la progression électorale d'Ecolo, a entraîné un changement radical dans les moyens dont peut jouir Ecolo.

Bien sûr, sur le plan financier, Ecolo est étroitement dépendant de ses résultats électoraux dès lors que l'essentiel de ses recettes provient du financement public des partis. Financièrement, Ecolo est donc potentiellement sous la menace d'une « *élection catastrophe* ». Cependant, c'était somme toute déjà le cas auparavant dès lors qu'avant 1989, la majeure partie des ressources était constituée de la rétrocession des parlementaires. Compte tenu des départs de parlementaires en 1985 et 1986 et de la perte de deux parlementaires en 1987, les verts avaient vécu une deuxième moitié de décennie quatre-vingt particulièrement difficile sur le plan financier. Actuellement, le budget d'Ecolo est de cent vingt millions de francs belges, ce qui lui permet de fonctionner avec un nombre de « *professionnels* » aux alentours de quatre-vingt (secrétaires fédéraux, parlementaires, assistants parlementaires, centre d'étude, responsables régionaux, etc.). Au surplus, Ecolo a refusé d'utiliser « *directement* » la somme que le Parlement wallon a décidé d'affecter aux partis politiques. Aussi a-t-il mis sur pied une Fondation pour les générations futures, à la fois proche mais indépendante du parti et autonome dans ses parrainages. Elle est présidée par le sociologue et philosophe du droit des Facultés universitaires Saint-Louis, François Ost¹⁹.

Évolution du budget d'Ecolo (1981-1998) :
(en millions de francs belges)²⁰

1981	2,20	1991	43,87
1982	7,71	1992	98,16
1983	7,90	1993	107,49
1984	12,27	1994	102,87
1985	14,29	1995	93,47
1986	18,06	1996	110,81
1987	20,25	1997	113,46
1988	16,26	1998	19,78
1989	31,08		
1990	36,10		

Un autre phénomène doit être pris en considération, c'est l'évolution du nombre de membres, de conseillers municipaux, de parlementaires et la gestion politique que cela implique. En ce qui concerne les adhérents, il n'y a en Europe aucun parti vert qui constitue un parti de masse. Ecolo ne déroge pas à cette règle même si dans le temps, le nombre de ses membres a progressé. Au début de son existence, celui-ci oscille entre cinq et six cents membres. Il grimpe ensuite à huit cents adhérents en 1984 et à neuf cent cinquante en 1985. La crise de 1986 arrêtera cette progression et Ecolo subira une hémorragie sévère : moins 13% entre 1985 et 1986 et moins 27% entre 1986 et 1987, soit une perte de 36% de ses adhérents en deux ans. Encore convient-il de souligner que la diminution a été plus importante en réalité mais qu'une partie fut compensée par de nouvelles recrues.

Dès 1988, Ecolo connaît une nouvelle progression et profite de la dynamique des élections municipales pour accomplir un bond spectaculaire : plus 40% d'adhérents entre 1988 et 1989, année où le nombre de membres est de mille quatre cents. Ecolo connaîtra deux nouvelles progressions marquantes. L'une dans la foulée de l'élection législative de 1991 : Ecolo passe de mille trois cent soixante à mille huit cent quatre-vingt adhérents entre 1991 et 1992. L'autre dans la foulée des élections municipales de 1994 : au 31 décembre 1994, le nombre de membre avoisine deux mille quatre cents. En 1996 et en 1997, le chiffre s'est légèrement tassé partiellement en raison de la « *longue* » période sans scrutin. En revanche, en 1998, il a de nouveau crû sensiblement puisqu'au 31 décembre de cette année, le total des adhérents était de 2 721. Cette croissance et ce chiffre record tiennent vraisemblablement d'une combinaison de facteurs positifs. D'abord, Ecolo tire sans doute, de ce point de vue, les dividendes des États généraux de l'écologie politique. Un certain nombre de sympathisants ont franchi le pas de l'adhésion formelle à cette occasion. D'autre part, le soutien apporté par Gino et Carine Russo à Ecolo (les parents de Mélissa, disparue à l'été 1995 et retrouvée morte en 1996) a concentré l'attention sur les verts ; en particulier celle des médias. De ce point de vue, l'assemblée générale d'Ecolo en mars 1998 a été un événement majeur pour le parti. Bien sûr, en raison de la présence des parents Russo et de deux anciennes personnalités socialistes notoires, Jean Guy²¹ et Ernest Glinne²². Mais surtout, parce que pour la première fois, une assemblée

générale d'Ecolo a été construite d'abord et avant tout en fonction de la communication politique vers l'extérieur ; en d'autres termes, en fonction des médias. De ce point de vue, l'entreprise a été une réussite marquante.

Évolution du nombre d'adhérents d'Ecolo

1984	808	1992	1 876
1985	959	1993	1 934
1986	836	1994	2 347
1987	617	1995	2 488
1988	891	1996	2 058
1989	1 403	1997	2 321
1990	1 212	1998	2 721
1991	1 360		

Ces modifications se sont-elles révélées payantes ? Comment, par ailleurs, évaluer la relation continuité/changement ?

En termes de continuité, constatons que fondamentalement, la structure du parti est restée relativement identique. Le poids du groupe de base reste déterminant et les modalités d'adhésion à ce groupe sont demeurées identiques. Dans les statuts originaux, adoptés en mars 1980, l'affirmation du groupe de base était très forte. Ecolo affirmait se baser sur le « *principe du fédéralisme intégral* », ce qui supposait pour eux « *l'autonomie et la fédération des groupes de base* », « *l'autogestion* » et « *l'élection et le contrôle permanent des délégués* ». Ecolo était très clair dans sa volonté en affirmant : « *Le groupe local doit donc être le centre de la vie du mouvement* »²³. Si dans le temps, les structures fédérales ont pris plus d'importance et se sont professionnalisées, l'affirmation de l'importance du groupe de base reste forte. Pour rejoindre les rangs d'Ecolo, un individu doit nécessairement adhérer au groupe de base. En d'autres termes, on ne peut adhérer à Ecolo que par le biais d'une structure dont le fonctionnement vise les questions locales et est cliché sur une base géographique.

Historiquement et toujours actuellement, ce groupe de base est central dans l'organigramme d'Ecolo. Il n'y a pas moyen de devenir membre sur la base d'un intérêt ou d'une structure autre que locaux. L'essentiel de la vie des adhérents d'Ecolo concerne donc la vie des sections et des questions municipales. La plupart des

adhérents écologistes qui investissent du temps dans Ecolo et dans les activités militantes le font à cette échelle. En revanche, la présence aux échelons intermédiaires et supérieurs (groupe régional, assemblée générale et organes fédéraux) est nettement plus faible.

*Participation aux groupes local et régional
et à l'Assemblée générale*

	Groupe local	Groupe régional	Assemblée générale
Très souvent	47,2	15,6	5,4
Souvent	13,1	11	6,5
De temps en temps	11,0	17,2	10,4
Rarement	13,2	22,1	21,1
Jamais	15,5	34,1	56,6

Il convient de noter que les groupes locaux et les adhérents qui y militent sont extrêmement vigilants sur leurs prérogatives et sont très sourcilleux d'être consultés pour les décisions du parti. Les tentatives d'« intrusion » ou considérées comme telles par les organes centraux subissent fréquemment les foudres des groupes locaux et régionaux. Les personnes du « centre » ont de nombreuses « missions » d'explication, d'information et d'échange vers les groupes locaux. Tous les « professionnels » du « centre » nous ont confirmé, lors d'interviews, la lourdeur et l'épuisement qu'occasionne ce type de fonctionnement. D'autant que ce mode d'adhésion a aussi des répercussions : il induit, pour une part importante, le « localisme » du comportement.

Dans les faits, Ecolo bénéficie d'un soutien voire d'un militantisme plus larges que ce que son nombre d'adhérents n'indique mais cette « couronne » de sympathisants ne franchit pas l'acte d'adhésion. Ils ne le font pas parce qu'ils n'en voient pas véritablement la nécessité. Certains analystes du militantisme ont ainsi relevé l'importance plus relative de l'acte formel d'adhésion pour les formations écologistes²⁴. Mais il y a également une autre dimension à cette frontière. Un certain nombre d'individus ne sont que modérément voire pas du tout intéressés par les problèmes locaux. Mais à l'interne, ce sont les adhérents qui comptent. Toutes les tentatives visant à modifier les modalités d'adhésion ou, plus exactement, à ouvrir le champ des lieux d'adhésion ont

échoué à ce jour. L'existence de ce courant de sympathisants qui ne songent pas à rejoindre Ecolo est d'ailleurs une des raisons de l'organisation des États généraux de l'écologie politique.

En termes de changements, il est indubitable que le parti s'est professionnalisé à de nombreux points de vue même si certaines formes d'amateurisme sont toujours présentes. Ecolo est beaucoup plus « *opérant* » à tous les échelons : dans l'organisation, dans la communication, dans la connaissance des dossiers, dans le travail des élus. Sa visibilité s'est accrue de même que sa crédibilité, même si sur les questions économiques et sociales, un seuil doit encore être franchi.

La question du pouvoir

Pour la plupart des partis verts, sinon pour tous, la question de la participation au pouvoir a souvent posé problème. Ecolo n'a pas dérogé à la règle. Nous avons pu notamment l'observer dans la crise des années quatre-vingt. Soulignons cependant que le principe même de la participation au pouvoir n'a jamais déchiré le parti. Il est largement accepté comme perspective parmi les membres du parti, quels que soient les échelons considérés²⁵. Au demeurant, dès 1982, Ecolo était engagé dans une importante participation au pouvoir municipal, à Liège, avec le parti socialiste, le Rassemblement wallon et le Rassemblement populaire wallon. À l'heure actuelle, tout en étant partie prenante à peu de coalitions municipales (voir *supra*), Ecolo est présent dans deux des six municipalités les plus importantes de Belgique : dans les communes de Bruxelles et de Schaerbeek.

Dès lors compte tenu de la participation de quatre partis verts au gouvernement d'États membres de l'Union européenne, Ecolo, comme plus « *grand parti vert européen* », est-il sur le point d'accéder à l'exécutif fédéral belge ou à un gouvernement régional ?

Une remarque préliminaire s'impose : Ecolo le veut et l'affiche. Lors de l'assemblée générale de mars 1998, les secrétaires fédéraux l'ont clamé. Notamment Jacky Morael : « *C'est pour cela que les verts doivent être candidats aux prochains gouvernements du pays, des communautés et des régions. Nous ne cherchons pas*

le pouvoir pour le pouvoir. Nous visons le pouvoir pour peser sur le cours des choses, pour construire l'avenir »²⁶.

Par ailleurs, répondre à cette question n'est bien sûr pas dans la corde des politologues. Nous pointerons simplement quelques éléments qui distinguent la nature des coalitions auxquelles prennent part les verts allemands, français, italiens et, dans une moindre mesure, finlandais, et la manière dont se pose la question en Belgique.

Dans les quatre circonstances, il y a un partenaire clair et largement dominant : la formation socialiste ou sociale-démocrate. Le SPD en Allemagne, le parti socialiste en France, les démocrates de gauche en Italie et le parti social-démocrate en Finlande sont les moteurs du gouvernement. De cette constatation, deux données doivent être relevées : le choix des partis verts eux-mêmes de s'associer à cette famille politique et le fait que dans les quatre cas, un clivage structure très largement le paysage politique : le clivage gauche-droite. Aux élections allemandes de septembre 1998, sans qu'il s'agisse tout à fait des deux seules possibilités, l'alternative était entre la reconduction de la coalition de droite CDU-CSU-FDP ou l'approbation d'une coalition rouge-verte SPD-Grünen/Bundis 90. En France, l'option était de même nature entre les listes de la gauche plurielle (PS-PCF-Les verts-MDC-PRS) ou la reconduction d'une majorité RPR-UDF. En Italie, la polarisation politique oppose le camp progressiste dans lequel s'insèrent les verts et le pôle de la liberté autour de Forza Italia de Berlusconi et l'Alliance nationale de Gianfranco Fini. En Finlande enfin, la polarisation est moins nette bien que la coalition s'articule entre le parti du centre (KESK) ou le parti social-démocrate (SDP). Dans le gouvernement actuel siègent le parti social-démocrate, l'Alliance de gauche, le parti de la minorité suédoise et la Coalition nationale (le parti conservateur).

En Belgique, démocratie consociative historique, cette prédominance du clivage gauche-droite n'existe pas. Les clivages s'y enchevêtrent. Au clivage possédants-travailleurs, se superposent, le clivage philosophique (catholiques-laïques) et le clivage linguistique (francophones-néerlandophones). La nature des alliances et des partenaires change donc en fonction de la prégnance et de la polarisation es clivages. Cela est d'autant plus vrai que la Belgique est devenue un État fédéral, sans partis fédéraux²⁷. En conséquence, pour le parti socialiste et le Socialistische Partij en

Flandre, le rapport aux verts se pose dans une autre optique que dans les cas allemand, italien et français. Le parti socialiste n'a pas la même volonté d'établir et de développer un partenariat avec Ecolo. Le parti socialiste ne s'inscrit pas prioritairement dans une démarche d'agrégation des forces de gauche. D'autres alternatives existent pour lui. D'autant qu'il est lui aussi confronté aux contraintes de la Belgique fédérale : rapport à son propre système politique (région wallonne, région bruxelloise, Communauté française) et rapport au paysage politique du nord du pays. Pour le PS, Ecolo est un partenaire potentiel parmi d'autres. Et clairement pas le premier choix. Il en est d'ailleurs en principe de même pour Ecolo, qui n'a officiellement pas de partenaire privilégié, y compris actuellement : « *Envers Ecolo, d'aucuns nous interpellent à ce sujet sur l'idée de « ni à gauche, ni à droite ». Soyons clair à ce sujet. Nous refusons de nous faire piéger dans un débat qui ressemblerait à une forme de bipolarisation sans modification des systèmes électoraux. Il n'est pas question pour nous de choisir un partenaire privilégié* »²⁸.

La question du ou des partenaires politiques est un problème récurrent pour le parti ; problème qu'il faut mettre en parallèle avec son positionnement politique. Selon ses statuts, l'« *objectif d'Ecolo est la transformation de la société suivant les principes de l'écologie politique, en respectant les modalités de l'action politique démocratique* ». Les idéaux sont résumés de la manière suivante : « *démocratie politique et fédéralisme, justice économique et sociale et écodéveloppement, maîtrise des choix technologiques et scientifiques, solidarité internationale et entre générations* »²⁹.

Partant, les verts se sont originellement ralliés au mot d'ordre « *ni gauche, ni droite* » et au refus de déterminer d'éventuels partenaires politiques privilégiés, avec une exclusive à l'encontre de l'extrême droite : « *Ecolo n'a ni partenaires ni adversaires privilégiés (sauf l'extrême droite)* »³⁰. Ce positionnement politique a toujours suscité des débats internes mais sans qu'il ait jamais considéré comme une question cruciale.

Depuis son intérêt beaucoup plus marqué pour les questions économiques et sociales, son insertion dans certains mouvements sociaux du secteur non marchand et de manière consécutive au retour du parti socialiste au pouvoir, les verts ont souvent été pointés comme une formation de gauche.

Les cadres écologistes n'infirmant pas cette étiquette sans pour autant la revendiquer pleinement. Le terme le plus usité est celui de « *progressiste* ». Parmi d'autres, ce propos du secrétaire fédéral Jacky Moraël est illustratif : « *Je suis convaincu qu'il y a désormais deux formes de progressisme. L'un se décline sur le mode de la résistance : le bouclier qui croit pouvoir, en période difficile, empêcher les forces du mal de pulvériser les protections sociales. Notre progressisme est différent parce que notre constat est différent : nous ne traversons pas une mauvaise passe économique, mais une mutation. Et qui dit mutations, dit changements, réformes. Ces deux conceptions du progressisme partent du même attachement à un État régulateur, redistributeur, encadreur, normatif, mais divergent sur l'analyse de la situation et sur les solutions* »³¹.

À l'intérieur même du parti, il faut dire qu'une majorité très significative de membres se classe à gauche très loin devant une attitude de « *ni à gauche, ni à droite* »³². Certains responsables socialistes ont d'ailleurs prudemment pris acte de cette évolution³³.

Comment, compte tenu des conditions externes et internes, se positionner dans la problématique des alliances. Le mot d'ordre officiel est toujours le même. Toutefois, depuis 1996, Ecolo s'est situé en pratique d'une manière quelque peu différente. En effet, début 1997, les verts ont été contactés par les libéraux et les sociaux chrétiens francophones pour voter une motion de défiance constructive envers le gouvernement wallon (socialiste-social chrétien) et mettre sur pied un nouvel exécutif composé du PRL, du PSC et d'Ecolo. Bien que certains responsables du parti n'étaient pas opposés à cette opération à un moment où le parti socialiste était en grande difficulté³⁴, Ecolo a refusé de franchir le rubicon arguant de jeux politiques et d'un nécessaire passage aux élections. Ce faisant, il a en vérité manifestement refusé de s'inscrire dans une coalition de centre-droite, sauvant par là-même le parti socialiste à l'échelle wallonne. Durant les premiers mois de 1997, les verts ont toutefois eu des entretiens approfondis avec les libéraux pour confondre leurs programmes et examiner les points de convergence et de divergence³⁵. Ils ont par la suite procédé de la même manière avec les représentants sociaux chrétiens et socialistes.

On peut interpréter ce rejet comme la quasi-impossibilité pour Ecolo d'être présent dans une coalition d'où seraient absents les

socialistes, quels que soient les problèmes que pose le PS pour Ecolo et la culture politique qu'il charrie. Cette perspective n'a pas été assumée durant le deuxième semestre de l'année 1997. Le propos des responsables écologistes à l'endroit de la timide ouverture du président du parti socialiste lors du congrès socialiste de Frameries en octobre 1997 l'attestent³⁶.

En revanche, une évolution et une ouverture ont vu le jour dans le courant de l'année 1998. De manière implicite et parfois explicite, Ecolo a véritablement appelé à une coalition avec le parti socialiste et le parti social chrétien à l'échelon wallon, tremplin vers un gouvernement de même nature à l'échelon fédéral où les pendants flamands des mêmes familles politiques seraient présents (le CVP, le SP et Agalev).

Cette proposition n'est pas le premier choix du parti socialiste, qui a inscrit sa démarche dans une perspective d'alliance avec la fédération PRL-FDF à tout le moins à l'échelle régionale wallonne. Les choses se présentent de manière beaucoup plus complexe à l'échelon fédéral, compte tenu du rapport de force politique différent en Flandre³⁷ et des relations très conflictuelles entre socialistes et libéraux.

À l'échelle de la région bruxelloise, la problématique se pose d'une façon différente. Dans cet espace politique, la fédération PRL-FDF est dominante. La réflexion a dès lors porté sur un contre-poids articulé autour du parti socialiste et d'Ecolo. Cette perspective a capoté, parce qu'insuffisamment soutenue dans les rangs socialistes. Le PS bruxellois, en difficulté dans les sondages, a proposé une liste commune à Ecolo en connaissant préalablement le refus³⁸. La démarche n'a pas trompé grand monde et aurait été vraisemblablement défavorable à Ecolo dans la répartition des sièges³⁹. Soulignons *a contrario* – peu de gens l'ont fait – qu'une acceptation d'Ecolo l'aurait quasi certainement propulsé à l'exécutif de la région bruxelloise.

Pour conclure sur ce point, trois éléments doivent être mis en exergue.

D'abord, compte tenu de la complexité du système politique belge et des rapports de forces politiques différenciés au nord, au centre et au sud de la Belgique, la nature de la coalition qui émergera à l'issue du scrutin de 1999 reste largement ouverte. En Flandre, la perspective est plutôt la reconduction de la coalition sortante. En Communauté française, l'horizon est plutôt libéral-

socialiste. En d'autres termes, il s'agit de deux projets différents. Ecolo et son pendant flamand Agalev sont dépendants du choix des « *grandes* » familles politiques et du rapport de forces électoral entre elles. Au niveau fédéral, la chance des verts tient peut-être dans la première hypothèse compte tenu de l'étroitesse actuelle de la majorité socialiste sociale-chrétienne en Flandre. Agalev et Ecolo, qui ont lié leur sort⁴⁰, pourraient alors être les « *appoints* » des familles socialiste et sociale chrétienne au gouvernement.

Ensuite, l'échafaudage de ces scénarios montre combien il est difficile pour les verts d'être acteur d'une stratégie de pouvoir. Dans le cadre du système consociatif belge, les verts ne sont intégrés dans les trames que lorsqu'ils sont indispensables d'un point de vue arithmétique et/ou politique. Ils sont, de ce point de vue, souvent réduits au rôle de spectateurs. Ecolo, comme les verts hollandais et luxembourgeois, gagne en électeurs ce qu'ils n'a pas comme marge de manœuvre pour l'accès au pouvoir, un peu à l'inverse des verts français et italiens, dont la force électorale et parlementaire est pour le moins réduite.

Enfin, il convient de souligner que ce « *jeu de rôles* » fonctionne d'autant mieux qu'Ecolo a dû mal à s'inscrire dans une démarche plus active. Cela vaut à l'échelle municipale, régionale et fédérale. L'identité organisationnelle du mouvement rend une action « *souterraine* » ou « *discrète* » complexe. L'identité politique du parti rend encore difficile une approche « *partenariale* » précoce.

Des lendemains qui (dé)chantent ?

Depuis dix-neuf ans, Ecolo a su « *s'installer* » dans le paysage politique francophone et belge au point d'en faire le plus grand des partis verts européens en termes de performances électorales. Son apparition s'est opérée dans le cadre du développement des « *nouveaux mouvements sociaux* » et, surtout, de la prise de conscience écologiste des années soixante-dix. À ces éléments structurels, il convient d'ajouter quelques composantes conjoncturelles, telles l'attrait d'Europe écologie en 1979 et d'Ecolo en 1980 contre la prégnance des questions institutionnelles et lin-

guistiques et l'instabilité des coalitions gouvernementales après l'échec du pacte d'Egmont. Enfin, le système proportionnel par arrondissements provinciaux a permis aux écologistes d'obtenir beaucoup plus facilement des élus que dans d'autres pays comme la France (système majoritaire à deux tours), la Grande-Bretagne (système majoritaire à un tour) et même l'Allemagne (système mixte avec un seuil de 5% pour la proportionnelle). Après la percée des quatre premières années, Ecolo s'est trouvé confronté à une crise de croissance majeure en 1985 et surtout en 1986. Les débats internes furent difficiles mais sans doute un passage obligé pour tout nouveau venu politique. Passée cette crise de « *jeunesse* », Ecolo a franchi une nouvelle étape à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix : en termes d'adhérents dont le nombre fait plus que doubler en quatre ans ; en termes de résultats électoraux, notamment à l'élection européenne de 1989 et aux élections législatives de 1991 ; en termes de moyens de fonctionnement : le budget d'Ecolo grimpe à plus de cent millions ; en termes de crédibilité politique entérinée par sa participation à la troisième phase du processus de réforme de l'État, qui a permis aux écologistes d'attester de leur sens des responsabilités et de mettre à l'avant-plan certaines de leurs priorités, notamment par le vote sur les écotaxes.

Le franchissement de ce nouveau seuil a, en retour, créé de nouveaux problèmes et de nouvelles questions au sein d'Ecolo quant à son devenir. Sa participation a suscité beaucoup d'interrogations quant au processus décisionnel intérieur. D'autre part, son caractère de parti d'opposition et novateur a été ébréché. Les résultats de l'élection européenne (1994), des scrutins municipal (1994) et nationaux de mai 1995 ont attesté de cette difficulté tout en maintenant Ecolo à un niveau de crédibilité politique très significatif.

Il en est résulté des débats internes sur les orientations programmatiques et stratégiques à l'horizon de l'élection de 1999. Non sans douleur, les verts ont vite franchi ce cap et ont connu un redéploiement en 1997 et en 1998 sous l'effet des États généraux de l'écologie politique qu'ils ont organisés pendant deux ans et de leur emphase avec le « *mouvement citoyen* » qui s'est fait jour en Belgique fin 1996 et en 1997.

Ecolo est aujourd'hui au zénith dans les intentions de votes. Pourtant, le dernier cap à franchir pour arriver à « *maturité* » partisane –

l'exercice du pouvoir – reste problématique. De ce point de vue, le système politique belge consociatif est handicapant pour les verts. C'est cependant à l'aune de ce dernier seuil que l'on pourra porter une appréciation d'ensemble sur le rôle et l'apport d'Ecolo dans la vie sociale et politique belge.

En effet, si peu d'observateurs et d'acteurs ne reconnaissent pas les contributions importantes d'Ecolo au débat parlementaire, à la politisation de certaines problématiques, à la réflexion sur certaines pratiques et aux changements que cela a occasionnés dans d'autres partis et institutions, il reste que ces apports d'une formation de l'opposition ont sans doute une limite difficilement franchissable. Il conviendrait dès lors d'observer et d'analyser les contributions d'Ecolo comme formation de gouvernement et sa capacité à gérer cette situation nouvelle pour lui.

NOTES

¹ Philippe Mahoux, Jean Moden, « Le mouvement Ecolo », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 22 juin 1984, p. 6.

² Elle est présente dans la province du Hainaut, de Namur et de Liège.

³ Elle est présente dans les quatre provinces wallonnes et dans le Brabant wallon.

⁴ Pour le pourcentage de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, il est important d'avoir à l'esprit que le score de chaque parti est calculé sur un total qui rassemblent les voix des partis francophones et flamands.

⁵ Alain Touraine, Zsuzsa Hegedus, François Dubet, Michel Wieviorka, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980, p. 12.

⁶ L'ouvrage est traduit en français sous le titre *Halte à la croissance : Janine Delaunay (ed.), Halte à la croissance ? Rapport Meadows*, Paris, Fayard, 1974.

⁷ Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, « Les mutations du paysage politique en Belgique : questions et perspectives », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *Les présidents de parti répondent... Vers une recomposition du paysage politique en Belgique ?*, Bruxelles, Labor, 1998, pp. 9-39.

⁸ Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, « Un Parlement sans électeurs : la nationalisation des scrutins européens », in Mario Telò, Paul Magnette (ed.), *De Maastricht à Amsterdam. L'Europe et son nouveau traité*, Bruxelles, Complexe, 1998, pp. 211-235.

⁹ Pour une description détaillée de ces conflits, voir Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Ecolo : les verts en politique*, Bruxelles-Paris, De Boeck-Université, 1996.

In Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (eds), *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Editions Complexe, 1999.

¹⁰ La majorité sociale chrétienne-libérale était extrêmement ténue à la région wallonne : 60 sièges sur 119.

¹¹ Pour les élections communales de 1982 et de 1988, les chiffres sont de Benoît Rihoux et pour le scrutin de 1994, il s'agit de nos propres calculs.

Benoît Rihoux, « Le parti Ecolo aux élections communales de 1982 et 1988. Stratégies, résultats et perspectives », in 16^e Colloque international Spa, 2-4 septembre 1992, *Les élections communales et leur impact sur la politique belge (1890-1970)*, Bruxelles, Crédit communal, 1994, p. 360.

¹² *Mémento communal. Base de données*, Kluwer, 1998.

¹³ « Résultats électoraux. 1994-1995, le rapport du secrétariat fédéral au comité de fédération », *Ecolo-Bruxelles*, n° 4, juin 1995, p. 3.

¹⁴ *Ibid.*, p. 7.

¹⁵ L'expression a été utilisée par Louis Michel, président des libéraux francophones : « Je ne vous cache pas que je ressens l'attitude de monsieur Decroly comme une attitude subversive et démagogique. Et je pèse mes mots. Certains Ecolos jouent dangereusement avec le populisme et les raccourcis ».

Le Soir, 31 janvier-1^{er} février 1998.

¹⁶ Source : sondages trimestriels du quotidien *La Libre Belgique*

¹⁷ Piero Ignazi, « The iron law of institutionnalisation », Paper presented at the ECPR Workshop on *Challenges to Established Party Organization? Theory and Practise of Green and Alternative Left Party Organization*, Warwick, 23-28 March 1998.

¹⁸ *Le Soir*, 15 janvier 1997.

¹⁹ *Le Soir*, 9 décembre 1996.

²⁰ Daniel Burnotte, Pascale Toussaint, *Ecolo : un système de pensée et une recherche de fonctionnement collectif démocratique. Annexe*, Mémoire de la FOPES-UCL, 1998.

²¹ Jean Guy a été le dernier rédacteur en chef du journal socialiste *Le Peuple* qui a cessé de paraître en 1997.

²² Ernest Glinne est une figure historique du parti socialiste. Baroudeur de l'aile gauche dans les années soixante et soixante-dix, il avait failli devenir président du parti en février 1981. Il a été par la suite député européen et président du groupe socialiste au Parlement européen durant la deuxième législature (1984-1989).

²³ Ecolo, *Statuts du Mouvement*, 1980, p. 1.

²⁴ Jacques Ion, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, p. 69.

²⁵ Cela ressort très clairement d'une enquête que nous avons menée auprès des adhérents en 1994-1995. Voir Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Ecolo : les verts en politique*, Bruxelles-Paris, De Boeck Université, 1996.

²⁶ *Intervention des secrétaires fédéraux à l'assemblée générale du 29 mars 1998*, document interne.

²⁷ Kris Deschouwer, « Une fédération sans fédérations de partis », in Serge Jaumain (ed.), *La réforme de l'État. Et après ? L'impact des débats institutionnels en Belgique et au Canada*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997, pp. 77-83.

²⁸ Jacky Moraël, « Vers une recomposition du paysage politique ? », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *Les présidents de partis répondent*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 111.

²⁹ *Statuts du mouvement Ecolo*, 1994, 25 pages, p. 3.

³⁰ Ce que rappelait encore le programme d'Isabelle Durant, de Dany Josse et de Jacky Moraël en avril 1994.

In Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (eds), *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Editions Complexe, 1999.

Isabelle Durant, Dany Josse, Jacky Moraël, « Programme de l'équipe candidate au secrétariat fédéral », *Ecolo info*, n° 6, avril 1994.

³¹ *Le Soir*, 5 juin 1997.

³² Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Ecolo : les verts en politique*, Bruxelles-Paris, De Boeck-Université, 1996.

³³ Ainsi la Ministre-Présidente de la Communauté française Laurette Onkelinx déclarait en janvier 1999 : « Si vous voulez parler du retour à la stratégie de l'Olivier, je dirais : les Ecolos ont changé (ce n'est plus l'époque du « ni-ni »). Ils ont une stratégie de gauche et une force d'appoint non négligeable que je respecte ».

Le Soir, 25 janvier 1999.

³⁴ Sur l'affaire Agusta, voir Pascal Delwit, « La voie étroite d'une refondation du parti socialiste », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2^e édition), pp. 25-44.

³⁵ *Le Soir*, 26 mars 1997.

³⁶ Jacky Moraël avait notamment eu ce propos extrêmement dur envers les socialistes : « Qui va faire le PS ? Mathot ? Hermanus ? C'est le rassemblement des inculpés ! Qu'ils aillent tous en Tunisie avec le président du parti socialiste italien. Il y a une villa ».

Le Soir, 28 octobre 1997.

³⁷ Socialistes et libéraux flamands n'ont pas une majorité absolue des sièges en Flandre.

³⁸ « Moureaux (chef des socialistes bruxellois, PD) le sait. On lui a dit dans toutes les langues. On veut se présenter sous notre bannière et notre sigle. Mais on est prêt à aller en campagne en dégageant des convergences de programmes. Et tout sera possible au soir des élections » affirmait en juin 1998 le Secrétaire fédéral Jacky Moraël.

Le Soir, 13-14 juin 1998.

³⁹ Le vote de préférence (vote pour des candidats de la liste) est bien plus répandu dans l'électorat socialiste que dans l'électorat écologiste. Dès lors, nombre de candidats écologistes sur une liste commune aurait pu pâtir de cette situation dans la dévolution des sièges.

⁴⁰ Dans une publication récente, les représentants d'Ecolo et d'Agalev l'affirmaient de concert.

Jacky Moraël : « Enfin, même si cela peut paraître contradictoire avec ce qui précède, Ecolo n'envisage une participation fédérale qu'avec Agalev, suite logique pour nous de dix-sept années de groupe parlementaire commun. Deux formations politiques qui forment un groupe parlementaire commun à l'échelon fédéral pourraient difficilement avoir des statuts différenciés : l'un au pouvoir, l'autre dans l'opposition » (p. 105).

Jos Geysels : « Une asymétrie au gouvernement fédéral me paraît plus complexe à mettre en œuvre. En tout état de cause à Agalev, nous n'imaginons pas de prendre part au gouvernement fédéral sans la participation d'Ecolo. D'ailleurs, Agalev ne débattrait pas d'une participation au gouvernement fédéral sans consulter Ecolo et la réciprocité est également vraie ». (p. 116).

in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *Les présidents de partis répondent... Vers une recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1998.